



FCN

EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL



FCN,
DES EXPERTS
AU SERVICE DES
COMITÉS D'ENTREPRISE

www.fcn.fr





UNE ASSISTANCE SUR MESURE

Les experts **FCN** peuvent assister le Comité d'entreprise dans sa gestion, le décharger de certains travaux et procéder à des vérifications qui peuvent s'avérer décisives :

- Tenue de la comptabilité de fonctionnement et des œuvres sociales et culturelles
- Etablissement de vos bulletins de paie
- Aide à la rédaction de vos procès-verbaux de réunion de CE
- Vérification des subventions versées par l'employeur
- Etablissement des comptes prévisionnels
- Elaboration d'outils de gestion et de suivi des dépenses
- Révision, établissement et présentation des comptes annuels
 - Audit comptable et financier de début ou de fin de mandat
 - Rédaction du rapport de gestion
 - Commissariat aux comptes pour les CE les plus importants
 - Aide à l'élaboration du règlement intérieur



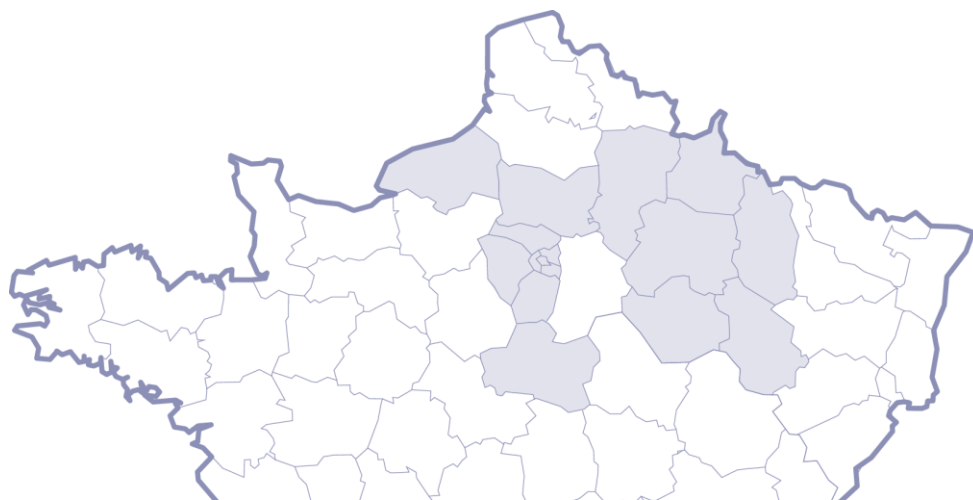
LES AUTRES MISSIONS DE L'EXPERT-COMPTABLE

- Vous vous interrogez sur l'état de santé financier de votre entreprise, la générosité de l'accord de participation proposé par votre employeur, les impacts sur l'emploi et les salaires d'une restructuration ou d'une fusion annoncée...
- Le code du travail prévoit que tout CE peut, s'il le souhaite, **se faire assister d'un expert-comptable**.
- Nos équipes, experts-comptables, juristes en droit social et fiscal, peuvent vous assister dans vos attributions économiques, au travers de missions d'audit contractuel diligentées auprès de l'entreprise et financées par celle-ci.

NOS ATOUTS

- 1 **Proximité** des équipes
- 2 **Réactivité** de nos experts
- 3 **Connaissance** du monde des comités d'entreprise
- 4 Offre **adaptée** à vos besoins
- 5 **Outils dédiés** mis en place pour les CE
- 6 Présentation **synthétique et dynamique** de vos comptes
- 7 **Intervention** de nos experts lors de vos réunions
- 8 **Discours pédagogique** auprès des salariés de l'entreprise
- 9 Dépense utile de votre **budget de fonctionnement**
- 10 Un accompagnement **100% gagnant** !

Les équipes de **FCN**, experts-comptables, commissaires aux comptes et juristes connaissent bien les particularités réglementaires et culturelles des CE et sauront vous accompagner au quotidien.



FCN, QUI SOMMES-NOUS ?

- Plus de 13 000 clients nous font confiance
- 520 salariés à votre service
- 60 experts-comptables à votre écoute
- Plus de 70 ans d'expérience à vos côtés
- 32 bureaux pour une plus grande proximité
- 19^{ème} cabinet d'expertise comptable français

FCN

45, rue des Moissons – 51100 Reims

03 26 77 38 99 – dg@fcn.fr